



Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.




Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



HARMONISATION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU TOGO

Baisse de 2,0% de l'INHPC en août 2024

Page 3

BCEAO

Le principal taux directeur maintenu à 3,50% malgré la hausse de l'inflation P.4



PHASE 1 DU NANATECH LAB

Clicare, Edusuivi et Easy Build, les projets les plus innovants P.2



UEMOA

Le Bénin lève 37,3 millions \$ avec de meilleurs rendements que la Côte d'Ivoire P.6




HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30

Samedi : 08h00 à 16h00




A L'ARRIERE DE LA BOX



SMS CANALBOX-TG

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES



VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg

Phase 1 du NanaTech Lab

Clicare, Edusuivi et Easy Build, les projets les plus innovants

NanaTech Lab a marqué une étape importante avec la conclusion de sa première phase ce vendredi 14 septembre 2024. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative NanaTech, a vu la participation de nombreux acteurs du secteur technologique, d'institutions locales et internationales, ainsi que de jeunes femmes prometteuses.

Anissatou AFFO

La phase 1 du NanaTech Lab a pris fin avec une session de pitch dynamique, au cours de laquelle une cinquantaine de jeunes femmes, bénéficiaires de ce programme, ont eu l'opportunité de présenter leurs projets innovants devant un jury distingué. Ce moment fort a mis à l'honneur neuf projets technologiques prometteurs, tous développés par ces jeunes femmes audacieuses. Parmi les membres du jury, des figures emblématiques du secteur technologique et entrepreneurial, telles Edem Adjagbo de Semoa, Brice Tchendo, promoteur de l'accélérateur Dagba, et Gretta Lawson Gallus, chargé de programme chez NanaTech.

À l'issue de cette session, des distinctions ont été remises aux participantes, récompensant leur travail acharné et leur détermination. Cela représente non seulement une reconnaissance de leurs efforts mais également une motivation forte pour continuer à développer leurs idées. Koffi-Hyacinthe Takpah, le coor-

donnateur NanaTech, a souligné que « sur un mois, ces filles ont travaillé en équipe sur des idées qui peuvent participer au

simplifier la mise en relation entre patients et médecins, en offrant une solution pratique et efficace pour gérer les ur-



développement du secteur clé conformément à la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Et pour voir sur la liste de panoplie d'idées, lesquelles peuvent être utilisées par les citoyens et servir aux populations togolaises

La première phase du programme NanaTech Lab a révélé les projets les plus innovants développés par les jeunes femmes togolaises : le premier prix a été attribué à Clicare, une plateforme numérique révolutionnaire permettant de consulter en temps réel la capacité d'accueil et la disponibilité des services dans les hôpitaux. Ce projet vise à

gences médicales et optimiser les soins. « Notre application, Clicare, veut permettre aux utilisateurs de connaître le taux d'affluence dans les centres de santé. Si vous souhaitez vous rendre à l'hôpital, l'application peut vous indiquer l'hôpital le plus proche avec le moins d'affluence, ce qui permet de gagner du temps et de réduire la pression sur les établissements de santé. Elle dispose également d'une option de gestion d'urgence pour une prise en charge rapide en cas de besoin », explique Valentine Agbekodo, responsable de la communication digitale et du marketing chez Clicare ; le deuxième

prix a été décerné à Edusuivi, une application conçue pour suivre les performances scolaires des enfants. En fournissant aux parents, enseignants et élèves des outils de suivi et d'évaluation, Edusuivi contribue à améliorer la qualité de l'éducation et à favoriser un meilleur suivi des progrès académiques ; enfin, Easy Build a remporté le troisième prix avec son application dédiée au suivi de la construction. Ce projet permet de gérer et de suivre les différentes étapes de la construction de manière transparente et efficace, facilitant ainsi la coordination entre les différents acteurs du secteur de la construction.

La dernière phase du programme s'annonce tout aussi prometteuse. Les équipes bénéficieront d'un accompagnement de trois mois pour transformer leurs idées en produits minimums viables. Ce soutien pratique les aidera à passer du concept à la réalité, avec l'espoir d'avoir un impact significatif sur le marché technologique togolais et au-delà. « Ensemble, nous devons continuer à bâtir un environnement où l'innovation et la créativité se rejoignent, et où les femmes jouent un rôle essentiel dans la transformation numérique et économique du Togo », selon Bouto Piyabélan, Directrice Projet TIC à l'Orga-

nisme de mise en œuvre du Millennium Challenge Account - Togo (OMCA Togo), représentant pour l'occasion N'gname Jeanne Bougonou, Directrice Générale de l'OMCA-Togo qui soutient l'initiative.

L'initiative NanaTech, par le biais du NanaTech Lab, ne fait pas que promouvoir l'entrepreneuriat féminin, elle contribue à l'essor de l'innovation technologique au Togo. Cette première phase du NanaTech Lab a non seulement offert aux jeunes femmes une plateforme pour exprimer leur potentiel, mais a également renforcé l'écosystème technologique au Togo. Les regards sont désormais tournés vers l'avenir, avec l'espoir que ces jeunes femmes, armées de leurs nouvelles compétences et de leur détermination, continueront à innover et à impacter positivement leurs communautés. Le NanaTech Lab n'est pas seulement un programme, c'est un mouvement qui transforme des vies et inspire un changement durable au Togo.

Pour rappel, NanaTech Lab est un programme de formation intensive à l'endroit de jeunes filles étudiantes ou diplômées dont l'âge est compris entre 18 et 30 ans et manifestant un grand intérêt pour l'entrepreneuriat et le digital.

Reconstruction du grand marché de Lomé

Le bâtiment central réalisé à 60%

(Togo Officiel) - Deux ans après leur reprise, les travaux de reconstruction du bâtiment principal du grand marché de Lomé (Adawlato) se poursuivent. L'édifice est réalisé à 60%, a constaté le ministre des travaux publics, Sani Yaya, à l'issue d'une visite sur le site en fin de semaine.

Si les gros œuvres sont achevés depuis plusieurs semaines, les travaux complémentaires induits par les modifications apportées au projet initial sont en cours. Entre autres tâches à réaliser, l'installation des équipements terminaux et le renforcement de certains segments, ainsi que la sécurité. « Nous avons fait le point

avec l'entreprise Porteo qui est très engagée et qui fait tous les efforts, malgré le retard dû au financement. Nous avons identifié les points d'attention qui permettront de donner un coup d'accélérateur », a indiqué Sani Yaya, « optimiste quant à l'achèvement dans quelques mois », à l'issue de la réunion organisée avec les différentes parties im-



pliquées sur le chantier. « Notre vœu est que ce mar-

ché redevienne ce qu'il était dans le temps », a pour sa

part affirmé la présidente des Nana Benz, représentante des commerçants, qui ont été associées par le gouvernement à la réalisation du projet.

Pour rappel, le nouveau bâtiment, érigé sur une superficie totale de 8656 m², sera un complexe commercial moderne de cinq étages. Une fois achevé, il pourra accueillir environ 2500 commerçants, avec des espaces dédiés aux kiosques, étals et boutiques.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Anissatou AFFO

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Harmonisation des prix à la consommation au Togo

Baisse de 2,0% de l'INHPC en août 2024

Selon les données de l'Institut national des études économiques et démographiques (INSEED), en août 2024, l'INHPC au Togo s'est établi à 130,7 entraînant une baisse de 2,0% du niveau général des prix à la consommation par rapport à son niveau de juillet 2024. Le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, au niveau national s'est maintenu à 3,6% tout comme le mois précédent.



Patience SALLAH

D'après l'institut national des études économiques et démographiques (INSEED), cette baisse est principalement due au recul des indices des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,7%) ; « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,9%) ; « Santé » (-0,8%) et « Transports » (-0,2%). La baisse de l'indice global est cependant ralentie par l'augmentation du niveau de l'indice de la fonction de consommation « Restaurants et Hôtels » (+0,1%).

La baisse de l'indice de la fonction de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est soutenue par la régression des indices des postes suivants : « Tubercules et plantain » (-12,5%) ; « Légumes frais en fruits ou racine » (-20,3%) ; « Poissons et autres produits séchés ou fumés » (-6,7%) ; « Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a » (-12,5%) ; « Pains » (-8,4%) ; « Huiles » (-4,6%) ; « Autres produits frais de mer ou de fleuve » (-6,1%) ; « Farines, semoules et gruaux » (-10,4%) ; « Légumes frais en feuilles » (-2,6%) ; « Volaille » (-4,0%) ; « Autres matières grasses » (-5,4%) ; « Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries » (-7,0%) ; « Boissons non alcoolisées artisanales » (-10,3%) et « Autres produits à base de tubercules et de plantain » (-1,2%). La diminution du niveau des indices des fonctions de consommation « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ; « Santé » et « Transports » est le fait de la hausse des prix des produits des postes : « Combustibles solides et autres » (-6,8%)

« Médicaments traditionnels » (-8,8%) et « Carburants et lubrifiants » (-0,5%). L'augmentation du niveau de l'indice de la fonction de consommation « Restaurants et Hôtels » est le fait de la hausse des prix des produits du poste « Restaurants, cafés et établissements similaires » (+0,1%)¹.

La diminution du niveau des indices observée en août 2024 est imputable au fléchissement des prix des variétés suivantes : « Pommes de terre » (-17,5%) ; « Igname » (-15,0%) ; « Tomates rondes (Pomme) » (-43,8%) ; « Betterave » (-28,5%) ; « Carottes » (-22,8%) ; « Aubergine locale » (-21,6%) ; « Gombos frais » (-20,4%) ; « Doèvi fumé (Anchois) » (-10,8%) ; « Akpala fumé (Chinchard) » (-8,7%) ; « Saloumon fumé » (-5,3%) ; « Doèvi frit » (-4,6%) ; « Doèvi séché (Anchois) » (-1,1%) ; « Carpe frite à l'huile rouge » (-0,5%) ; « Manvi fumé (Hareng) » (-0,2%) ; « Piment rouge frais » (-41,3%) ; « Piment vert (Gboyébessé) » (-10,2%) ; « Gingembre frais » (-7,1%) ; « Potasse (Akanhoun) » (-5,0%) ; « Sel de cuisine gros cristaux » (-3,8%) ; « Mayonnaise » (-0,4%) ; « Pain en baguette » (-11,0%) ; « Pain artisanal sucré » (-7,0%) ; « Pain artisanal salé » (-6,2%) ; « Huile de palme traditionnelle (Zomi) » (-8,8%) ; « Huile végétale » (-2,5%) ; « Crabes frais (aglinvi moumou) » (-8,0%) ; « Ablo » (-16,9%) ; « Akpan » (-15,3%) ; « Maïs en pâte (Mawoè) » (-9,5%) ; « Salade verte locale (Laitue) » (-18,9%) ; « Gboman » (-17,3%) ; « Haricot vert » (-0,2%) ; « Poulet vivant de chair » (-20,3%) ; « Poulet local vivant » (-1,3%) ; « Ailes de poulet congelé » (-0,8%) ; « Poulet congelé importé » (-0,7%) ; « Noix de palme (Décou) »

(-6,2%) ; « Pâte d'arachide » (-5,7%) ; « Kéké » (-19,1%) ; « Botokoin » (-9,5%) ; « Croissant sans beurre » (-5,7%) ; « Beignet du haricot (Gawou) » (-1,5%) ; « Liha sucré » (-22,1%) ; « Jus de bissape » (-8,5%) ; « Jus de citron » (-7,8%) ; « Manioc râpé (Agbéli-ma) » (-9,0%) ; « Tapioca petit grain » (-3,8%) ; « Cossette de manioc » (-3,5%) ; « Charbon de bois » (-6,7%) ; « Herbe Zangara pour paludisme » (-33,4%) ; « Essence mélange de rue » (-6,6%) et « Essence super de rue » (-4,6%). A contrario, la principale variété qui a renchéri en août 2024 est le « Café au lait avec omelette (1/2 pain + 1 œuf) » (+0,8%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,2% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a également connu une baisse de 0,2%.

L'indice des prix des « Produits frais », des produits « Hors Energie et Produits frais » et ceux de l'Energie ont diminué respectivement de 6,6% ; 0,2% et 1,2%. Au regard de la provenance, les prix des produits « locaux » ont connu une baisse de 2,7%. Du point de vue de la classification sectorielle, la baisse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur secondaire (-1,4%) et primaire (-5,6%). Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient de la diminution des prix des produits « non durables » (-3,1%).

Evolutions trimestrielle et annuelle

Le niveau général des prix en août 2024, comparé à la situation de mai 2024

(évolution trimestrielle), connaît une légère baisse de 0,5%. Cette variation s'explique par l'effet conjugué de la baisse observée au niveau des indices des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,9%) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,0%) et de la hausse des indices des fonctions de consommations « Restaurants et Hôtels » (+0,3%) et « Articles d'habillement et chaussures » (+0,3%). Au niveau des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la baisse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de la baisse des prix des produits de l'Energie (-1,9%) et des « Produits frais » (-3,4%) jugulé par la hausse des prix des produits « Hors Energie et Produits frais » (+0,2%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par la baisse de prix des produits « locaux » (-1,1%) et « importé » (-0,2%). La régression de prix des produits des secteurs secondaire (-0,9%) et primaire (-1,8%) a contribué à la variation trimestrielle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la variation du niveau général des prix en évolution trimestrielle est induite par la régression des prix des produits « Non durables » (-1,4%).

En glissement annuel (par rapport à août 2023), le niveau général des prix a progressé de 4,2%. A l'exception des fonctions de consommation « Loisirs et culture » et « Communication » dont les indices ont

respectivement décri de 1,1% et 0,2%, les indices des autres fonctions ont progressé dans les proportions suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+9,0%) ; « Articles d'habillement et chaussures » (+2,5%) ; « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,8%) ; « Restaurants et Hôtels » (+0,9%) ; « Biens et services divers » (+2,4%) ; « Transports » (+1,2%) ; « Enseignement » (+5,0%) ; « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,8%) ; « Santé » (+0,1%) ; « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+0,3%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est le résultat de l'augmentation des prix des « Produits frais » (+13,2%) et des produits « Hors Energie et Produits frais » (+1,6%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits « locaux » (+4,6%) et « importés » (+3,0%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits du secteur « primaire » (+15,9%), « secondaire » (+1,7%), et « tertiaire » (+1,5%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée principalement par l'accroissement de prix des produits « Non durables » (+5,7%) et des « services » (+1,5%).

A vendre

A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

BCEAO

Le principal taux directeur maintenu à 3,50% malgré la hausse de l'inflation

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a annoncé, à l'issue de sa réunion du 11 septembre 2024, la décision de maintenir le principal taux directeur à 3,50%. Cette décision, qui confirme le niveau en vigueur depuis décembre 2023, s'inscrit dans une volonté de stabilité monétaire, malgré un contexte marqué par une inflation en hausse.

Joël JAY

Au deuxième trimestre 2024, l'inflation dans la zone UEMOA a connu une accélération, atteignant 4,1%, contre 2,9% au trimestre précédent. Cette hausse est attribuée à une série de facteurs, dont une campagne agricole 2023/2024 moins favorable, des difficultés d'approvisionnement liées à l'insécurité dans certaines régions, ainsi que l'augmentation des cours des produits alimentaires importés et de l'énergie. Malgré ces pressions inflationnistes, la BCEAO a choisi

de maintenir son principal taux directeur à 3,50%, estimant que les mesures prises devraient permettre de contenir l'inflation à 3,7% pour l'année 2024, soit le même niveau qu'en 2023. Selon les prévisions, l'inflation devrait même revenir dans la fourchette cible de 1% à 3% en 2025, grâce à une campagne agricole plus prometteuse et à une baisse anticipée des prix mondiaux des produits alimentaires.

Le CPM de la BCEAO reste cependant prudent face aux risques haussiers qui pèsent sur l'inflation. Les tensions géopolitiques, la

persistance de l'insécurité dans certaines régions de l'Union et les conditions climatiques défavorables pourraient perturber la production agricole et contribuer à la flambée des prix énergétiques et alimentaires. Dans ce contexte, la Banque Centrale continue de surveiller de près l'évolution de la situation économique et se réserve la possibilité de réagir si nécessaire pour préserver la stabilité monétaire.

En parallèle, l'activité économique de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)



demeure robuste. Le PIB réel a progressé de 5,3% au deuxième trimestre 2024, et la croissance annuelle de l'Union est projetée à 5,9%, en hausse par rapport aux 5,3% enregistrés en 2023. Cette dynamique est soutenue par une hausse des crédits à l'économie, qui a augmenté de 5,3% en rythme annuel à fin juin 2024.

La situation extérieure de l'Union a également connu une amélioration notable, favorisée par une évolution positive des termes de l'échange et une mobilisation accrue de ressources

extérieures par les États membres.

Malgré une inflation qui continue de peser sur les prix, la BCEAO choisit la stabilité en maintenant son principal taux directeur à 3,50%, tout en surveillant attentivement les risques à venir. L'institution se dit prête à ajuster sa politique monétaire si nécessaire, tout en misant sur la croissance soutenue de l'économie et une amélioration des conditions extérieures pour stabiliser l'inflation à moyen terme.

Bakatué-Anèzan2024

Le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République représente le chef de l'État

La communauté Adjigo et Alliés a célébré, ce samedi 14 septembre 2024 à Aného, l'apothéose de la septième édition de la fête identitaire « Bakatué-Anèzan » placée sous le thème « Aného, symbole d'une intégration multiethnique, une richesse instaurée par les pères fondateurs ». Le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé était représenté à ce rendez-vous culturel, par le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson.

Cette manifestation culturelle a également connu la présence de plusieurs personnalités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles du Togo et des pays voisins, ainsi que des représentants du Corps diplomatique.

En ce début d'une nouvelle année lunaire, Madame Sandra Ablamba Johnson ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a transmis les salutations fraternelles du Président de la République, à la communauté Adjigo et Alliés. Elle a félicité la population de la ville d'Aného pour son attachement aux valeurs de paix et de concorde nationale, conformément à la vision du chef

de l'Etat.

« Ces valeurs de paix et d'entente mutuelle dont toutes les communautés de notre cher pays le Togo ont besoin, méritent d'être inculquées aux générations actuelles et futures comme nous le recommandons au quotidien, le chef de l'État, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé ».

Madame Sandra Ablamba Johnson ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a par ailleurs félicité les populations de la ville d'Aného pour avoir renouvelé leur adhésion populaire à la politique de développement économique et social du chef de l'État, lors des dernières élections législa-



tives et régionales.

« Ce choix sans ambages, est l'expression de votre adhésion à la politique de paix et de mieux-être pour tous du Président de la République. C'est également le signe de votre permanente disponibilité à l'accompagner sur de futurs chantiers pour le développement de notre pays ».

Dans une ambiance festive entretenue par des groupes folkloriques de la préfecture des Lacs, le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a invité la Communauté Adjigo et Alliés et toute la population d'Aného à prendre prétexte de cette occasion de retrouvailles pour promouvoir davantage la paix et la concorde, dans cette

ville tricentenaire dont le positionnement constitue l'un des leviers du développement économique du Togo.

Pour sa part, Sa Majesté Nana Anè Ohiniko Quam Dessou XV Roi des Mina, chef traditionnel de la ville d'Aného a rendu un vibrant hommage aux fondateurs de la ville d'Aného et exprimé sa gratitude au chef de l'État pour sa politique de développement, de paix et de concorde nationale.

« Notre cohésion et notre capacité à vivre ensemble sont des atouts que nous devons renforcer à l'image des valeurs que prônent les plus hautes autorités de notre pays. Nous tenons à remercier le chef de l'État pour sa politique de déve-

loppement au Togo, en particulier dans la ville d'Aného ».

Il n'a pas manqué de formuler les vœux de santé et de paix au Président de la République, au gouvernement et à l'ensemble du peuple togolais.

Bakatué-Anèzan est la fête traditionnelle, identitaire et de retrouvailles de la communauté Adjigo et Alliés, également connue sous le nom de Mina, Fanti ou Anè. Elle offre l'occasion à cette communauté de se remémorer de l'exode de leur ancêtre du Ghana vers le site actuel et de mener des réflexions sur les défis de développement économique, social et culturel de la ville d'Aného.

L'édition 2024 de Bakatué-Anèzan a été marquée par plusieurs rites notamment des libations au sanctuaire du palais royal et au panthéon des Adjigo et Alliés, la procession de la paix du palais royal de Nlessi à l'embouchure d'Aného, des offrandes aux divinités de la mer et de la lagune ainsi que des panégyriques laudatifs.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 12 septembre 2024

N° 174

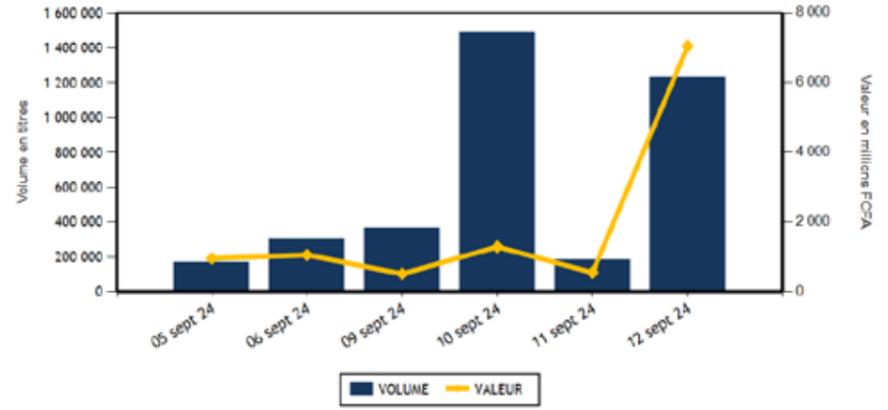
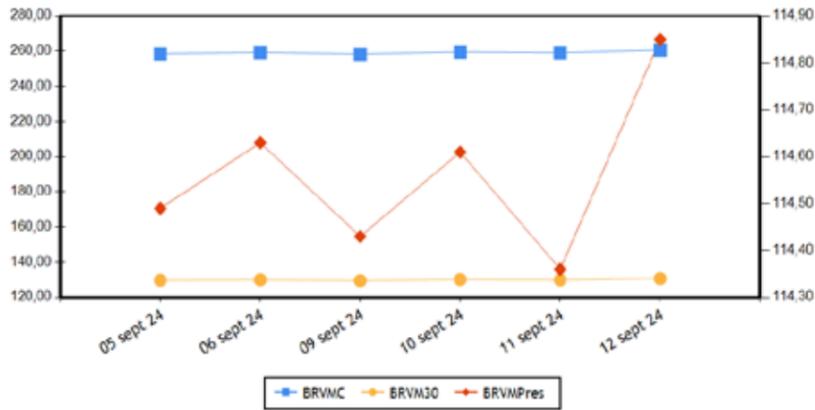
BRVM COMPOSITE	260,56
Variation Jour	0,58 %
Variation annuelle	21,67 %

BRVM 30	130,71
Variation Jour	0,61 %
Variation annuelle	21,20 %

BRVM PRESTIGE	114,85
Variation Jour	0,43 %
Variation annuelle	13,19 %

Evolution des indices

Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 723 522 991 544	0,63 %
Volume échangé (Actions & Droits)	590 263	220,18 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	970 950 881	80,23 %
Nombre de titres transigés	41	-4,65 %
Nombre de titres en hausse	17	54,55 %
Nombre de titres en baisse	16	-5,88 %
Nombre de titres inchangés	8	-46,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 538 899 964 803	-0,03 %
Volume échangé	643 213	65 870,56 %
Valeur transigée (FCFA)	6 079 387 471	64 126,37 %
Nombre de titres transigés	5	-28,57 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	86 590	7,50 %	-0,47 %
SAFCA CI (SAFC)	950	7,34 %	-26,64 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	17	6,25 %	-10,53 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 600	6,12 %	95,49 %
SAPH CI (SPHC)	3 365	5,16 %	43,19 %

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ONATEL BF (ONTBF)	2 460	-7,34 %	7,89 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	555	-6,72 %	-33,13 %
BICI CI (BICC)	10 160	-3,24 %	35,65 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 585	-2,32 %	-33,49 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	6 350	-2,23 %	5,83 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	114,85	0,43 %	13,19 %	46 760	667 006 045	8,60
BRVM-PRINCIPAL	36	126,29	0,10 %	21,48 %	540 585	297 636 586	12,06

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	109,87	1,11 %	8,75 %	7 861	23 615 940	17,23
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	703,12	0,32 %	32,30 %	46 594	775 221 655	9,97
BRVM - FINANCES	15	98,69	0,60 %	14,20 %	507 064	129 307 751	5,70
BRVM - TRANSPORT	2	340,51	3,63 %	2,89 %	1 064	1 454 825	4,41
BRVM - AGRICULTURE	5	170,79	1,54 %	5,71 %	7 858	5 667 705	12,07
BRVM - DISTRIBUTION	7	364,97	1,21 %	11,20 %	16 804	29 305 095	52,96
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	863,72	0,00 %	-22,22 %	100	69 660	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,25
Taux de rendement moyen du marché	8,08
Taux de rentabilité moyen du marché	10,44
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	153
Volume moyen annuel par séance	399 236,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 151 641 845,35

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	23,51
Ratio moyen de satisfaction	56,49
Ratio moyen de tendance	240,24
Ratio moyen de couverture	41,63
Taux de rotation moyen du marché	0,05
Prime de risque du marché	4,01
Nombre de SGI participantes	32

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85



UEMOA

Le Bénin lève 37,3 millions \$ avec de meilleurs rendements que la Côte d'Ivoire

(Agence Ecofin) - Le retour du Bénin sur le marché de la dette de l'UEMOA le 12 septembre marque une réussite relative, avec des rendements inférieurs à ceux des autres grands émetteurs de la région, dans un contexte de taux hauts, alors que la BCEAO vient juste de maintenir ses principaux taux directeurs, évoquant une inflation qui convient à une dynamique haussière.

Après plusieurs semaines d'absence sur le marché financier régional, le Bénin a effectué son retour jeudi 12 septembre dernier, en levant 21,99 milliards de francs CFA (environ 37,3 millions \$), lors de son émission de bons et d'obligations assimilables du Trésor (BAT). Cette opération, qui visait à lever 20 milliards FCFA, marque la deuxième intervention de l'année pour le Bénin sur des titres à 1 an, et la troisième et quatrième pour les obligations à 3 et 5 ans respectivement. En dépit de la forte demande (les soumissions ont atteint 31,86 milliards FCFA), le Trésor béninois n'a retenu que 69 % des offres.

Ce montant a été obtenu dans un contexte de hausse des rendements exigés par les investisseurs en Afrique de l'Ouest, mais le pays a réussi à maintenir des rendements inférieurs à ceux de la Côte d'Ivoire, dont les récentes émissions se sont faites à des niveaux plus

élevés.

Des taux sous contrôle, malgré la pression régionale

Les rendements des titres béninois se sont révélés compétitifs comparativement à ses voisins, notamment pour les obligations à long terme. Ainsi, le taux moyen pondéré a atteint 6,81% pour les bons du Trésor à 1 an, 6,57 % pour les obligations à 3 ans, et 7,15 % pour celles à 5 ans. La Côte d'Ivoire, qui a également levé des fonds deux jours auparavant, a vu ses rendements dépasser 7,60 % pour des maturités de 3 ans et 5 ans. Les obligations ivoiriennes à 3 et 5 ans ont atteint respectivement 7,62 % et 7,64 %. A 182 jours, soit 6 mois, le Sénégal, qui était sur le marché le lendemain de la sortie du Bénin, a vu ses BAT atteindre 6,98 %, un rendement déjà supérieur à celui du Bénin sur une maturité d'un an.

« Les rendements du Bénin

restent attractifs par rapport à ceux des autres pays de la région, probablement en raison d'une perception plus favorable de son profil de crédit », analyse un économiste basé à Abidjan. Le



choix du Trésor béninois de rejeter les soumissions jugées trop coûteuses, notamment sur les bons du Trésor à 1 an (où seulement 41,9 % des propositions ont été retenues), montre la volonté des autorités de ne pas céder à la pression des taux élevés imposée par le marché.

D'ailleurs, le pays a drastiquement diminué ses sol-

licitations sur le marché depuis 2023, alors que les investisseurs continuent de demander des primes de risque plus élevées. Une tendance renforcée cette année par sa sortie sur le marché des euro-obligations. En février dernier, le Bénin a réussi à lever 750 millions de dollars sur le marché des euro-obligations, un succès qui a conforté sa position sur les

Sur le plan macroéconomique, les perspectives restent solides. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la croissance économique continuera d'afficher des résultats positifs en 2024, portée par des réformes structurelles et une augmentation des investissements publics.

Cependant, le retour du pays sur le marché s'inscrit dans un cadre budgétaire tendu, avec 65 milliards FCFA de service de la dette à rembourser en septembre 2024, puis près de 24 milliards FCFA en octobre. Pour anticiper ces échéances, le pays a préféré concentrer ses efforts sur les titres à 3 et 5 ans, dont les conditions se sont révélées plus favorables, en acceptant toutes les soumissions pour les obligations à 5 ans, soit un montant total de 12,12 milliards FCFA.

« L'acceptation totale des obligations à 5 ans montre que le Bénin cherche à sécuriser son financement à moyen terme pour mieux gérer les pressions à court terme liées à la dette », estime un analyste financier.

marchés internationaux. De plus, malgré un environnement économique incertain, les agences de notation Moody's et Fitch ont maintenu leur note de crédit pour le Bénin, ces dernières semaines.

Une stratégie prudente face aux échéances à venir

Service de la dette

Le Sénégal remboursera 13,65 milliards de dollars d'ici 2027 !

Le Sénégal se prépare à faire face à une augmentation significative de sa charge de la dette publique au cours des prochaines années. Selon les estimations consultées par Sika Finance, le service de la dette, c'est-à-dire les remboursements du capital emprunté et le paiement des intérêts, devrait atteindre un montant de 8 125 milliards FCFA, soit environ 13,65 milliards de dollars, entre 2025 et 2027. Cette somme est en hausse considérable par rapport aux années précédentes.

Un endettement important

À fin 2023, le stock de la dette publique sénégalaise s'élevait déjà à 13 773 milliards FCFA (23,26 milliards de dollars). Les remboursements à venir, qui représentent 59% de ce montant total, vont donc peser lourdement sur les finances publiques du pays.

Répartition du service de la dette sur la période 2025 - 2027 (8 125 milliards de FCFA)

Le service de la dette se répartit entre la dette exté-

rieure et la dette intérieure. La dette extérieure, qui représente 59% de l'encours total, soit 4 772 milliards FCFA, est principalement détenue par des créanciers multilatéraux (Banque mondiale, FMI, etc.), des détenteurs d'Eurobonds et des créanciers bilatéraux (autres pays).

Les remboursements de cette dette atteindront 1 316 milliards FCFA en 2025, et 1 858 milliards FCFA en 2026 et 1 598 milliards FCFA en 2027. Les remboursements de cette

dette extérieure devraient connaître une croissance significative, notamment en raison du début de remboursement de l'eurobond 2028 en euros pour 218,65 milliards FCFA sur ces trois années 2025, 2026 et 2027. La dette intérieure à l'ordre de 3 352 milliards FCFA, quant à elle, est principalement détenue par des investisseurs locaux sous forme de Bons et d'Obligations du Trésor. Les coûts des emprunts (intérêts et principal) que l'État sénégalais doit supporter sont



ressources de ses régies financières, qui seront fortement sollicitées.

Dette publique par type de créancier

À fin 2023, il est à noter que la dette publique sénégalaise est détenue à 74% par des non-résidents, notamment à travers la dette multilatérale (26%), les Eurobonds (18%) et la dette bilatérale (13%). Les instruments financiers hors-Eurobonds sont très faiblement détenus par des non-résidents. Les résidents détiennent majoritairement la dette sous forme d'obligations du Trésor (16% du total).

Skafinance.com

Secteur éducatif au Togo

Rentrée scolaire 2024-2025, sous le signe de la modernisation et de la sérénité

Dans l'optique de garantir une transition harmonieuse et sereine dans le secteur éducatif, le gouvernement togolais, sous le leadership du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, déploie à l'orée de la rentrée scolaire 2024-2025, une série de mesures.

La stratégie adoptée s'inscrit dans la continuité des réformes éducatives en cours, en lien avec les projets 09 et 10 de la feuille de route Togo2025, qui visent à moderniser l'école togolaise et à offrir une éducation de qualité, accessible à tous.

Développement des infrastructures scolaires : plus de capacités pour accueillir les élèves

L'augmentation des capacités d'accueil constitue l'un des axes majeurs des actions gouvernementales. La création de nouveaux établissements scolaires publics et la réhabilitation de bâtiments existants sont au cœur de la stratégie. En cette rentrée 2024-2025, environ 400 nouvelles salles de classe seront opérationnelles à travers le pays, accompagnées de la fabrication et de la mise à disposition de 20 000 tables-bancs. Ces efforts sont destinés à réduire la surcharge des effectifs et à garantir un cadre d'apprentissage optimal pour les élèves. Dans l'enseignement technique, des projets novateurs comme l'ouverture d'un nouvel Institut de Formation en Alternance pour

le Développement (IFAD) dédié aux énergies renouvelables, ainsi que la poursuite de la construction de deux autres IFAD spécialisés en élevage (Avétonou) et en aquaculture (Agome Glozou), témoignent de la volonté de l'exécutif de promouvoir des filières d'avenir et de former les jeunes Togolais aux métiers prioritaires.

Recrutement et formation des enseignants : un pilier pour la qualité de l'enseignement

Pour accompagner cette dynamique, le recrutement d'enseignants est crucial. En 2024, le gouvernement a procédé au recrutement de 4 386 enseignants fonctionnaires, en plus des 11 000 enseignants recrutés ces dernières années. Ce renforcement de l'effectif pédagogique permettra de répondre à la demande croissante en enseignement de qualité, notamment dans les filières scientifiques où 250 nouveaux enseignants ont été formés pour les collèges et lycées publics. De plus, l'amélioration des conditions de travail des enseignants reste une priorité. L'exécutif poursuit ses efforts en matière de revalorisation salariale et met

en place des conditions de travail plus favorables. La création d'écoles de formation spécialisées pour les enseignants illustre également l'engagement à renforcer les compétences pédagogiques et à préparer les enseignants aux défis du système éducatif moderne.

Réforme des curricula et intégration des TIC : une éducation tournée vers l'avenir

Pour s'adapter aux évolutions du marché du travail et aux besoins contemporains, les programmes d'enseignement sont en pleine réforme. Dans l'enseignement technique, la révision des curricula se poursuit avec l'ouverture de 7 nouvelles spécialités et l'extension de la formation par alternance à 48 établissements, dont 17 privés. L'objectif est de mieux orienter les jeunes vers des métiers d'avenir et de leur offrir une insertion professionnelle durable. En parallèle, l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) occupe une place centrale dans la stratégie de modernisation de l'école. Des salles multimédias sont aménagées dans les établissements scolaires et une stratégie nationale de digitalisation est en cours d'élaboration pour favoriser l'apprentissage numérique. L'objectif est d'exposer les élèves aux outils technologiques dès le plus jeune âge

et de préparer une nouvelle génération de citoyens numériques.

Mesures sociales et extension du programme School Assur dans l'Assurance maladie universelle (AMU)

La dimension sociale de l'éducation n'est pas négligée. Le gouvernement s'est engagé à améliorer le programme School Assur, qui permet à des milliers d'élèves d'avoir accès à des soins de santé de base. Ce programme s'inscrit désormais dans le cadre plus global et solidaire de l'Assurance Maladie Universelle (AMU), visant à étendre la couverture santé à toute la population scolaire. L'extension de ce dispositif en cette rentrée scolaire 2024-2025 représente un soulagement pour les familles et un appui considérable pour la santé des élèves, contribuant ainsi à la réduction de l'absentéisme pour des raisons médicales. De plus, la distribution de fournitures scolaires gratuites dans toutes les régions éducatives illustre la volonté du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé de soutenir les familles dans la préparation de la rentrée. Ces mesures sont cruciales pour garantir l'égalité des chances et permettre à chaque enfant de débiter l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Renforcement de la politique d'orientation

et projet d'insertion professionnelle

Dans le cadre de la rentrée 2024-2025, une attention particulière est accordée à l'orientation des élèves, notamment dans l'enseignement technique. L'exécutif poursuit le renforcement de sa politique d'orientation vers les métiers prioritaires en révisant les curricula et en étendant la formation par alternance.

Cette initiative s'accompagne d'un projet d'insertion professionnelle ambitieux qui a déjà permis à 765 jeunes Togolais de trouver un emploi stable et durable.

La rentrée scolaire 2024-2025 au Togo prévue pour ce lundi 16 septembre, se profile sous des auspices particulièrement favorables. Les nombreuses réformes et actions mises en œuvre par le gouvernement, sous l'impulsion du Président Faure Essozimna Gnassingbé, visent à offrir un cadre d'apprentissage moderne, accessible et de qualité pour tous les élèves et enseignants.

Entre l'amélioration des infrastructures, le recrutement et la formation des enseignants, l'introduction des TIC, la réforme des programmes d'enseignement et les mesures sociales, le Togo s'engage résolument dans une dynamique de modernisation de son système éducatif. Cette rentrée marque une nouvelle étape dans l'évolution du secteur de l'éducation au Togo, avec l'espoir que les réformes engagées porteront leurs fruits pour les générations futures.

Communiqué | CAF CL

Ouverture du processus d'accréditation médias pour le match ASKO DE KARA vs DJOLIBA AC DE BAMAKO

La Fédération Togolaise de Football a le plaisir d'informer les médias de l'ouverture du processus d'accréditation pour le match retour du deuxième tour préliminaire, TotalEnergies CAF Champions League 2024/25, qui oppose ASKO De Kara (Togo) VS Djoliba AC de Bamako (Mali), le dimanche 22 septembre, à 16heures, au stade de Kégué.

À cet effet, les représentants des médias (TV, Radio, Web TV, Web Radio, Presse Ecrite, Presse en ligne, Photographes & Social Media) qui souhaitent couvrir cette

rencontre doivent formuler leur demande d'accréditation via e-mail à l'adresse suivante : accreditation@ftftogo.com, ou la soumettre sous pli au siège de la FTF / Département Marketing

& communication en renseignant leur nom et le média qu'ils représentent. Le processus est ouvert du Lundi 16 septembre au jeudi 19 septembre à 17 heures GMT. Passé ce délai, aucune demande ne sera acceptée. RENSEIGNEMENTS MÉDIA
Type de Média :
Nom du Média :
Match concerné : CAF CL / ASKO x DJOLIBA AC
Nombre d'accréditation de-

mandé : RENSEIGNEMENTS JOURNALISTE
Nom :
Prénom :
Match concerné : CAF CL / ASKO x DJOLIBA AC
RENSEIGNEMENTS Photographe
Nom :
Prénom :
Match concerné : CAF CL / ASKO x DJOLIBA AC
NB : Il est toutefois important de préciser qu'une

demande ne garantit pas une accréditation. Seuls les représentants des médias, dont la demande aura été acceptée, recevront un mail de confirmation. Pour plus d'informations, veuillez contactez le service accréditation par email à l'adresse : accreditation@ftftogo.com

RACINES FORT 7.5%



600*
FCFA

BOUTEILLE

50cl

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À BOIRE AVEC MODÉRATION

*Prix de vente détail conseillé

➤ **NOUVELLE FORCE DE LA NATURE** ◀

